

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**EXCELSIOR**  
Les réputées bières  
**MUNICH**  
DE LA  
**Grande Brasserie DE LILLE**

**LES PIGEONS QUI OBTIENNENT LES PREMIERS PRIX**  
doivent leur succès  
AUX REMÈDES  
MERVEILLEUX  
ET INÉDITS DU  
Docteur Vétérinaire  
**DOMICENT**  
Spécialiste en Colombophilie  
Dépôt:  
Pharmacie du Progrès  
168, Grande-Rue, ROUBAIX

**ABONNEMENTS**

Nord et limitrophes.....	3 mois 22.00; 6 mois 40.00; 1 an 78.00
France et Belgique.....	» 23.00; » 43.00; » 80.00
Etranger: Tarif A.....	» 35.00; » 70.00; » 140.00
» Tarif B.....	» 50.00; » 100.00; » 200.00

**ANNONCES**

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1904. Inter. 6
TOURCOING.....	33, rue Carnot, Téléph. 37.
LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 67.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.50.

Chèques postaux 87 Lille

## La Chambre vote le rajustement des traitements des fonctionnaires et les dégrèvements

Paris, 29 décembre. — La Chambre a adopté, ce matin, un crédit extraordinaire de 300 millions pour subventions et secours pour les réparations des dommages causés par les calamités publiques en 1929.

On aborde ensuite le projet ouvrant un crédit de 550 millions en vue du rajustement des traitements des fonctionnaires. A la demande de M. Barthe, la discussion en est interrompue pour aborder tout de suite le projet sur les vins, afin que le Sénat puisse en être saisi. M. Tardieu demande le vote rapide, le décret de clôture devant être lu ce soir.

Après diverses interventions, le projet est adopté et la séance levée à midi cinquante.

La séance est reprise à 15 heures. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant à accretion les traitements des fonctionnaires.

M. Chéron. — Je me permets d'adresser un appel cordial à la Chambre. Le président de Conseil, ayant besoin de deux journées pour préparer les négociations de La Haye il précéderait ce soir, à une petite formalité préliminaire. Comme je voudrais porter à temps au Sénat les projets relatifs aux fonctionnaires et aux dégrèvements, je vous prie d'abréger vos observations. (Applaudissements.)

M. Nogare demande le renvoi du projet sur les fonctionnaires à la commission pour qu'il soit amélioré.

M. Chéron déclare que le relèvement en une seule étape que certains orateurs ont demandé, serait au-dessus des possibilités du budget, mais qu'à ce contraire, en deux étapes, le projet de relèvement de traitement des fonctionnaires est réalisable.

M. Tardieu. — Par une procédure inédite, je crois, dans nos annales parlementaires, je vous ai annoncé ce matin que le décret de clôture serait lu à la fin de la journée. Nous faisons le Parlement et le pays, juges de la situation. Le Gouvernement qui part jeudi pour La Haye, a besoin de deux journées pour mettre en ordre ses dossiers et réunir ses experts. Je vous ai donc annoncé que la session prendrait fin à la fin de la journée, par nécessité nationale. Ceux qui voteront des procédures de renvoi voteront contre les solutions du Gouvernement. (Vifs applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs. Protestations à l'extrême-gauche.)

M. Tardieu. — Vous allez choisir. Vous avez passé de l'opposition à l'abstention, puis de l'abstention à l'opposition. Libre à vous. Celui qui votera pour le renvoi votera contre l'augmentation des traitements des fonctionnaires. (Vifs applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs. Bruit à l'extrême-gauche et sur divers bancs.)

Le renvoi du projet à la Commission contre lequel le Gouvernement pose la question de confiance est mis aux voix.

Le scrutin donne lieu à pointage.

La séance est suspendue à 16 h. 20.

A la reprise le président fait connaître le résultat du pointage. Le renvoi à la Commission est repoussé, par 286 voix contre 275.

Les articles de l'ensemble du projet sont adoptés.

**LES DÉGREVEMENTS**

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de dégrèvements.

M. de Chappedelaine. — Si la Chambre vote le projet en discussion, ce sera un total de 2 milliards 700 millions de dégrèvements pour l'exercice 1929.

M. Tardieu appuie les paroles de M. de Chappedelaine et demande à la Chambre de limiter le nombre de ses interventions sur le projet des dégrèvements pour pouvoir voter le décret de clôture qui pourra ainsi être soumis à la Haute Assemblée ce soir même à 10 h.

M. Palmade invite la Chambre à se prononcer sur un contre-projet reproduisant les propositions primitives de la Commission des Finances.

## Miss Europe vient de se marier



On vient de célébrer à Budapest le mariage de M<sup>lle</sup> Elisabeth Simon avec M. Paul von Brauner. On se rappelle qu'à l'issue du dernier grand tournoi européen de beauté féminine, M<sup>lle</sup> Simon fut proclamée la plus belle.

NOTRE PHOTO MONTRÉ LES JEUNES ÉPOUX A LA MAIRIE DE BUDAPEST

## Au Sénat

Paris, 29 décembre. — La séance est ouverte à 17 h. 5, sous la présidence de M. Paul Doumer. Le Président du Conseil demande la parole.

Je voudrais, dit-il, exposer au Sénat une situation qui lui appartient de régler. Quatre membres du Gouvernement ont part, jeudi, pour La Haye. Des conférences préparatoires nombreuses ont eu lieu auxquelles ils ont pris part, lundi et mardi. Ces conférences devaient se poursuivre. Dans ces conditions nous serons obligés de proposer, aujourd'hui, la clôture de la session. Donc le Sénat ne pourrait siéger demain. J'ai fait part de cette situation à votre Commission des Finances qui a manifesté le désir d'examiner de près la question des dégrèvements, ce dont je suis loin de me plaindre, mais je suppose qu'un accord rapide est possible sur certains points. Je demande à la Commission des Finances de se prononcer dans ces conditions et au Sénat de siéger, ce soir, par exemple. Je voudrais que les Assemblées puissent s'entendre avant la clôture imminente. Je compte pour cela sur votre sympathie.

M. Charles Dumont, rapporteur général de la Commission des Finances. — La Commission des Finances ferait tout le nécessaire, pour que l'année ne s'achève pas sans que toutes nos obligations légales soient accomplies pour les dégrèvements. Si la Chambre en a terminé, ce soir, vers 20 ou 21 h. en se mettant d'accord sur un texte, elle est prête à faire aux contribuables des économies utiles, je veux dire des dégrèvements applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier.

M. le Président du Conseil. — Je remercie la Commission des Finances de la bonne volonté avec laquelle elle répond à mon appel.

M. le Président. — Je suis sûr que le Sénat acceptera de se réunir ce soir à 22 h.

Il en est ainsi décidé.

On adopte, sans débat le projet de loi adopté par la Chambre tendant à diviser la commune de Crèvecœur-sur-Escaut, canton de Maroing, arrondissement de Cambrai, en deux communes distinctes dont les chefs-lieux seront respectivement fixés à Crèvecœur-sur-Escaut et à Les Rues Vignes.

Le projet de loi sur les vins est adopté, ainsi qu'un projet de loi relatif au budget de l'Algérie. La séance est suspendue à 19 h. 05 et renvoyée à 22 h.

## Un nouvel et furieux assaut de la tempête

### UNE SÉRIE D'ACCIDENTS GRAVES A ROUBAIX & TOURCOING

La chute d'un arbre tue deux personnes à Walloncappel  
Trois victimes au Havre

**A ROUBAIX**

Une "chèvre" se renverse et tombe dans une chambre à coucher en coupant les fils du tramway G-K

**LA CIRCULATION DES TRAMWAYS FUT INTERROMPUE**

Parmi les multiples méfaits de la tempête, il en est un qui aurait pu causer de nombreuses victimes mais qui, fort heureusement, n'occasionna que des dégâts matériels. Voici ce dont il s'agit:

A l'angle des rues de l'Époule et de Turenne, la maison Georges Tombu et Cie, avenue de Saint-Mandé, à Paris, construite sur un vaste immeuble pour le compte de M. Georges Sellier, dont l'usine est contiguë, fut construite cet immeuble, l'entrepreneur avait grisé sur le bord du trottoir de la rue de l'Époule, une énorme « chèvre », haute d'une quinzaine de mètres et reposant sur une assise de lourdes poutres de bois. Samedi soir, en prévision de la tempête, les ouvriers avaient encore chargé cette assise avec de lourdes pièces de bois et de métal.

On aurait pu croire que le vent ne venait pas à bout de toute cette charge et pourtant dimanche, vers 9 h. 30, après une rafale plus violente encore que les autres, la « chèvre » se balança et, de toute sa longueur, se renversa de biais au travers de la rue de l'Époule, en fauchant net les fils conducteurs d'énergie des tramways G-K. De plus, l'extrémité de la « chèvre » alla frapper violemment le premier étage du café tenu par M. Charles Verriest, 93, rue de l'Époule, et la masse de fer pénétra par le fenêtre complètement arrachée, dans la chambre à coucher du café.

Fort heureusement, personne ne se trouvait dans cette chambre, pas plus d'ailleurs que dans cette partie de la rue, ce qui fait que l'on n'a à déplorer aucune victime. Mais, par contre, les dégâts matériels sont importants. D'abord, les fils du tramway G-K furent arrachés avec leur soutien, sur plus de cinquante mètres de long, ce qui occasionna un arrêt subit de tous les tramways de la ville.

Après une réparation de fortune, le trafic reprit son cours normal, sauf rue de l'Époule où l'on dut faire le transbordement des voyageurs.

La chambre du café Verriest présente un triste spectacle et est jonchée de débris de toutes sortes.

M<sup>lle</sup> Gallard, buissier, a dressé un constat de l'accident, dont le montant des dégâts n'est pas encore évalué.

### A LA CAISSE D'ÉPARGNE

La Caisse d'Épargne, 5, rue du Château, n'a pas été ébranlée. Le vent a, en effet, arraché la plate-forme de la toiture, ceci sur une superficie de trente à quarante mètres.

### A TOURCOING

Un clocheton de la Bourse de Commerce tombe sur la chaussée

Les très nombreux dégâts ont été causés par la bourrasque, notamment dimanche matin, vers 9 h. 30.

A la suite d'un coup de vent plus violent qu'un des autres clocheton du beffroi de la Bourse de Commerce s'est abattu sur la place Charles-Roussel. Heureusement, personne ne fut atteint par la chute des matériaux. Afin d'éviter tout danger, les autres clocheton menaçant ainsi de tomber, un barrage a été dressé par les soins de la ville.

On signale encore, vers la même heure, la chute de plusieurs pans de mur à l'entreprise Lion, boulevard de l'Égalité; à l'entreprise Burms-Demay, rue de Rotterdam, et rue du Tonkin.

Dans le centre, notons la chute d'une corniche face au magasin de M. Günther, rue de l'Hôtel-de-Ville, et d'une partie de la palissade du Théâtre Concordia, rue Carnot. Dans le majestueux partie des rues des débris de tuiles et d'ardoises jonchent le sol.

### A RONCO

On signale dans cette commune de nombreux dégâts. Dans la rue de Lille, un pan de la muraille entourant la propriété de M. H. Casteau-Piquet, négociant en grains, s'est abattu, vers 9 h. 30. Fort heureusement, il n'y a pas d'accident de personne.

En maints endroits, des cheminées ont été démolies, des toitures emportées. Les dommages sont importants.

### A HALLUIN

La tempête a causé également à Halluin nombre de dégâts. Au Mont d'Herin, deux cheminées en fer ont été arrachées du clocher de l'église Saint-Alphonse et sont tombées à l'intérieur de la tour. Le bruit de leur chute a provoqué une forte émotion parmi les fidèles qui assistaient à la grand'messe.

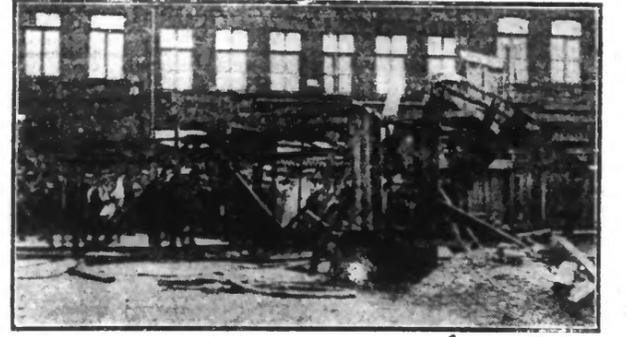
À l'Hospice-Hôpital, une cheminée de pavillon renversée aux écuries a été subitée par le vent et ses débris ont traversé la toiture.

Le long du chemin de Neuville, un certain nombre de réverbères ont été dégrainés de leurs chapeaux, lesquels ont été emportés dans les champs.

Dans la rue de Lille, des cheminées ont été démolies chez MM. Delattre et Paul Leventre-Leroux. Il en a été de même chez M. Jules Dewitte, débitant de tabac, rue de la Gare. Rue de Lille également, une tuile arrachée de la toiture du « Béguinage » est allée tomber dans la glace de la devanture du magasin de M. Vanhontteghem,oucher, situé de l'autre côté de la rue.

### A LILLE

De 10 à 11 h., l'ouragan dont la violence s'était encore accrue, arrachait des toitures.



LA CHÈVRE ABATTUE PAR LE VENT, RUE DE L'ÉPOULE

### Un vitrail de l'église Saint-Sépulcre tombe sous la poussée du vent

L'église Saint-Sépulcre a également souffert de la tempête. Au cours de la messe de 9 heures, un des vitraux est tombé au milieu du chœur, heureusement, sans blesser personne. D'autre part, la toiture de l'église a également très souffert de la violence du vent et l'on estime que les dégâts seront très importants.

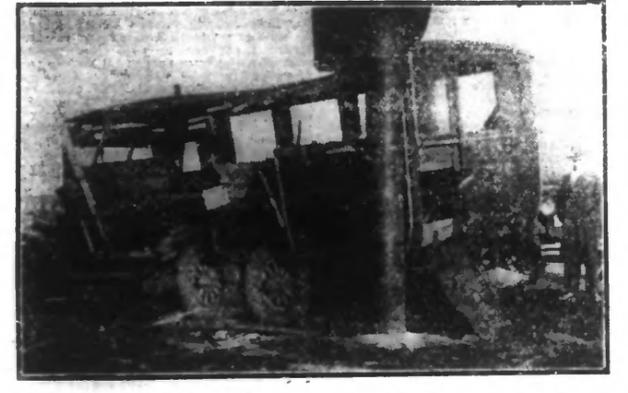
Au cimetière, on note également d'innombrables tombes qui furent renversées par la rafale et, dans toutes les rues, c'est une véritable moisson de pannes brisées que l'on rencontre à chaque pas.

Jusqu'à présent, on ne signale aucun accident de personne.

## UN TERRIBLE ACCIDENT A RONCO

### Un autobus, après avoir heurté un tramway, se jette sur un pylône

#### UNE DIZAINE DE BLESSÉS



L'AUTOBUS APRÈS L'ACCIDENT. — 1<sup>er</sup> plan, le PYLÔNE.

Un épouvantable accident s'est produit à Roubaix, à une heure tardive de la soirée d'aujourd'hui. Il a eu pour théâtre le lieu dit « La Duvallion », sur route nationale, à égale distance à peu près des deux agglomérations qui constituent la commune, Roncq-Centre et la Gare-Four.

On sait que la voie du tramway « R » de Tourcoing-Halluin, après avoir atteint au carrefour du Blanc-Four, la route nationale n° 17, suit cette artère sur un parcours de cinq cents mètres environ, puis traversant la chaussée, s'engage dans les champs, pour franchir sur passage supérieur, la ligne du chemin de fer et rejoindre de nouveau cette même route nationale au-delà du passage à niveau de la gare de Roncq. L'endroit est nommé « Duvallion » est celui où la voie du tramway quitte la route nationale. Il y existait un obstacle qui rendait dangereuse la circulation. En effet, la vue d'un tramway arrivant de la direction d'Halluin est masquée par une légère éminence, de sorte qu'il est indispensable aux automobilistes usagers de la route, de bien connaître cette particularité, pour éviter tout accident. La visibilité est donc imparfaite. Il est vrai que la Compagnie de tramways a disposé au abords de cet endroit dangereux, une profusion de signaux. Dans les deux directions, avant d'atteindre le lieu où la voie ferrée traverse la chaussée, deux drapeaux lumineux sont placés, le premier à cinquante mètres environ, le second, à une dizaine de mètres de la voie. De plus, un groupe électrique fournit un éclairage assez intense pour éclairer tous les alentours. Tout cela, devrait, semble-t-il, suffire à retenir l'attention des automobilistes et les inciter à la prudence.

(Lire la suite page 2.)

## La Banque des règlements internationaux

M. Moreau va conférer à Londres avec M. Montagu

Paris, 29 décembre. — M. Marcel Hutin écrit dans l'Écho de Paris que le gouverneur de la Banque de France, M. Moreau, se rend aujourd'hui à Londres, accompagné de MM. Moret, sous-gouverneur, et de M. Quesnay, directeur du service des Etudes, pour y conférer avec M. Montagu Norman, qui vient de reprendre ses fonctions après un long séjour de repos en Égypte.

L'objet de la conférence sera l'examen de diverses questions concernant la Banque des règlements internationaux.

## Avant la Conférence de La Haye

Une entrevue de MM. Tardieu et Jaspard

Paris, 29 décembre. — M. Tardieu a conféré à la fin de la matinée, avec M. Jaspard, premier ministre de Belgique, sur la préparation de la Conférence de La Haye. Il a retenu à déjeuner son collègue belge.

## LES SALAIRES DES CHEMINOTS SONT AUGMENTÉS

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 1930

Paris, 29 décembre. — Le Comité de direction des grands réseaux de Chemins de fer, d'accord avec le ministre des Travaux publics, a décidé d'augmenter les traitements et salaires du personnel, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1930. Cette décision comporte notamment un relèvement de 500 francs du salaire minimum.

## INCIDENTS à un match de football à Paris

Paris, 29 décembre. — Le match Rome contre Stade de Paris à Buffalo a commencé à 14 h. 15. A l'arrivée sur la piste de l'équipe italienne, des coups de sifflet ont retenti, couverts par de nombreux applaudissements. Les chants de l'Internationale et des Jeunes Gardes ont été entonnés par environ 200 communistes. Le public a protesté violemment en criant: « du sport, pas de politique ». Le commissaire de service a fait intervenir une réserve de gardiens de la paix pour éviter l'envahissement de la piste. Le match a été suspendu seulement quelques minutes. Deux arrestations ont été opérées pour cris hostiles au Gouvernement. L'ambassadeur d'Italie était représenté par son attaché naval en civil.